

FICHE TECHNIQUE

RÉVISION AVRIL 2024

Contact technique :

Cyril Guitard – régisseur général – regie@theatreachatillon.com

Adresse du Théâtre

3, rue Sadi Carnot
92320 Châtillon

Notes importantes :

Le théâtre est situé au cœur de ville, l'accès aux véhicules PL jusqu'à 19t est soumis à une autorisation préalable de circulation auprès de la municipalité. Les articulés sont interdits

Plan de prévention lié au déchargement et chargement du matériel de la Cie

Le théâtre ne prend pas en charge les demandes concernant les prestations de pressing pour certains costumes.

Les gélâtines devront être fournies par la Compagnie à l'exception de celles disponibles dans notre listing (paragraphe Equipement Eclairage).

La législation impose un éclairage permanent de sécurité en salle, il n'y a donc pas de vrai « noir » dans la salle de spectacle. Les enjeux de sécurité des personnes étant prioritaires aux enjeux artistiques, il est formellement interdit de diminuer partiellement ou complètement la luminosité des différents organes de sécurité.

En raison de la nature du revêtement du plateau, il est interdit de visser les éléments de scénographie ou autre. Des solutions alternatives pourront être envisagées après discussion.

A noter que l'espace situé au lointain du plateau est réservé dans sa très grande majorité pour le stockage du matériel Cie et du théâtre, difficile donc de l'exploiter sauf loges rapides.

L'arrêt de la fabrication des lampes à incandescences et halogènes étant annoncé et face à la difficulté de s'approvisionner en lampe de PAR64, nous vous demandons d'adapter au mieux vos implantations de projecteurs. Notre stock ne pouvant peut être pas à lui seul répondre à vos demandes, nous vous informerons de cette difficulté.

Afin de coller le plus possible à la sobriété énergétique, nous vous demandons lors de votre accueil au théâtre de procéder à l'extinction des lampes de projecteurs et appareils non utilisés pendant les temps de pauses et de ne pas faire briller le plan de feu au plateau inutilement.

LE THÉÂTRE

LA SALLE

Le théâtre dispose d'une tribune rétractable de 272 places numérotées et 256 places avec régies en salle.

LE PLATEAU

Scène de type frontale sans proscénium, espace scénique intégré, type L - 3^e Cat.

- Ouverture mur à mur : 14 m
- Profondeur : 10 m
- Hauteur sous porteuse : 6,20 m
- Sol en béton recouvert d'un tapis de danse ou plancher de danse Harlequin Liberty HD (ép. : 55mm (sur demande en fonction de la nature du spectacle).

LE LOINTAIN (zone de stockage)

- Ouverture mur à mur : 8,70m
- Profondeur : 5,35m
- Hauteur sous porteuse : 6,20m
- Plancher de danse Harlequin Liberty HD (ép. :55mm) recouvert d'un tapis de danse noir.

LES ACCÈS DECORS

- Pas de quai, déchargement dans la rue, accès par rampe PMR de 130cm de large.
- Porte accès salle latérale à cour : largeur 1,80m, hauteur 2.10m.
- Le théâtre ne dispose pas d'espace de stockage (stockage sur l'espace lointain).
- Le théâtre n'est pas équipé d'atelier de fabrication

LA RÉGIE

- Les régies (lumière, son, poursuite) sont situées en cabine ouverte en fond de salle. L'installation des régies en salle sera soumise à une étude préalable par la direction (CF : annexe contrat de cession) en fonction du remplissage de la jauge (billetterie).

LES LOGES

1er étage

- 2 loges conçus pour accueillir 5 à 6 personnes équipées :
- D'un lavabo, d'un plan maquillage, d'un miroir en pied, de miroirs, d'une écoute de scène.
- 1 Loge conçu pour accueillir 2 à 3 personnes équipée :

D'un lavabo, d'un plan maquillage, d'un miroir en pied, de miroirs, d'une écoute de scène.

- Les toilettes et les douches sont situés à proximité.

Rez-de-Cour

- 1 loges conçus pour accueillir 8 à 10 personnes équipée :
Deux lavabos, un plan de maquillage, d'un miroir en pied, de miroirs, d'un canapé, d'un fauteuil, d'une écoute de scène.
- Les toilettes et les douches sont situées dans le couloir à proximité.

EQUIPEMENT ECLAIRAGE

ECLAIRAGE SCENIQUE

REGIE

- Jeu d'orgue AVAB CONGO Junior (Cobalt V8.2) + Wing 24 Faders

GRADATEUR

- 4 Armoires gradateurs 24 cellules 3 KW fixes RJ Tivoli B24
- 1 Armoire gradateurs 6 cellules 5 KW fixe RJ Tivoli B12
- 1 bloc gradateur mobile 12 cellules 3 KW ADB Mickapack30

PROJECTEURS CONVENTIONNELS

- 38 Plan Convexe 1kW RJ 310HPC
- 12 Plan convexe 2kW RJ 329HPC
- 2 Fresnel 5 kW LTM LT5000
- 18 Découpes 1kW 614 SX RJ
- 10 Découpes 1kW 613 SX RJ
- 7 Découpes 2kW 714 SX RJ
- 6 Découpes 2kW 713 SX RJ
- 28 ACP 1001 ADB 1000W
- 60 PAR 64
- 4 BT 250W RJ
- 1 Poursuite 1200 HMI RJ
- 1 série ACL 250W
- 2 séries T8 Panavision

ACCESSOIRES

- 8 échelles (3 niveaux : 2,5m / 1,25m / 0,7m)
- 08 Coupe flux pour PC 2K
- 20 Coupe flux pour PC 1K
- 8 lentilles Fresnel pour PC 310HPC et 329HPC
- 2 pieds à crémaillères Manfrotto Wind'up (ht max :2,80m)
- 5 pieds Mobil Tech P1 ECO MINI (ht max :1,98m, ht min :1,27m, embase : 0,92m, charge max : 60kg)
- 1 Armoire de distribution électrique 63A tri (2 x P17/32T – 3 x PC16A)

MOYEN DE REGLAGE

- 1 Tour escalier avec deux hauteurs de travail de 5m60 et 6m10 et d'un encombrement au sol de 150cm X 180cm
- 1 Echelle coulissante double montant, ht de travail max 6m70
- 1 Echelle 3 plans, ht de travail max 8m80
- 1 Escabeau 9 marches, ht de travail 3,80m.
- 1 Escabeau 5 marches, ht de travail 3m

LISTE FILTRES PROJECTEUR FOURNI

NB : les autres références seront à fournir par vos soins ou vous seront facturés à la feuille après négociation.

- **LEE FILTER**
 - L004-L027-L039-L075
 - L101-L105-L106-L113-L115-L116(HT)-L119-L120-L124-L126-L132-L134-L135-L136-L139-L147-L151-L152-L156-L158-L170-L174-L176-L179-L180-L181-L195-L197
 - L200-L201-L202-L203-L204-L205-L206-L207-L209-L210-L211-L216-L228-L241-L242-L243-L244-L269-L271-L298
 - L366
 - L500-L501-L502-L503
 - L702-L709-L711-L712-L713-L715-L716-L719
- **ROSCO SUPERGEL**
 - #100-#101- #104- #114- #119- #132
- **ROSCO CINEGEL**
 - #3040
- **ROSCO E-COLOR**
 - #228

EQUIPEMENT AUDIO

MIXAGE

- Midas M32 Live (32 In, 16 Out, 6 aux)

PERIPHERIQUES

- Stage Box Midas DL32
- Stage Box Midas DL16
- Carte ADAT DN32 Klark-Teknik

DIFFUSION

- 2 Enceintes MTD 115A (FOH)
- 8 Enceintes MTD 112A
- 4 enceintes amplifiées 108P
- 2 subwoofer MTD 118 (FOH)
- 3 amplis L'acoustics LA4
- 2 amplis L'acoustics LA4X
- 1 colonne Bose L1 avec subwoofer (pour les résidences et ateliers)

MICROS

- 1 Micros dynamiques Shure BETA58 A
- 4 Micros dynamiques Shure SM58
- 4 Micros dynamiques Shure SM57
- 1 Micro dynamique Shure BETA 52
- 2 Micros statiques Neumann KM184
- 2 Micro statiques AKG C 451B
- 1 Micros AKG C535EB
- 2 Micros SM58 Wireless Shure QLXD (606-670MHz)
- 4 DI actives BSS AR133

INTERPHONIE

- 2 boîtiers + caques HF canaux séparés (non compatible avec réseau filaire)
- 1 Station 2 canaux filaires
- 5 boîtiers + casques filaires

ACCESSOIRES

- 8 lyres pour MTD112
- 2 lyres pour MTD115
- 4 lyres pour 108P
- 5 paires d'accroches coulissantes sur élingues de 4mm réglable de 0 à 3,8m (CMU 120 kg).

- 4 paires d'accroches coulissantes sur élingues noires de 4mm réglable de 0 à 5m (CMU 120 kg).
- 4 Pieds d'enceinte K&M
- 10 Pieds perches micro (GP)
- 2 Pieds perches micro (PP)
- 4 pieds micros droit embase lourde

EQUIPEMENT VIDÉO

PROJECTION

- 1 vidéoprojecteur PANASONIC PT-RZ990BE mono DLP – WUXGA (9400 lm)
- 1 optique PANASONIC ET-DLE 170 1.7-2.4 :1 25,6-35,7mm - WUXGA 16:10
- 1 optique PANASONIC ET-DLE 150 1.3-1.9 :1 19,4-25,9mm - WUXGA 16:10
- 1 optique PANASONIC ET-DLE 060 0.6-0.8 :1 9,16-12,1mm - WUXGA 16:10
- 1 vidéoprojecteur EIKI - LC WUL 100 (5000 lm)
- 1 optique Sanyo LNS-S20 1,61-2,76 :1 27- 45mm - WUXGA 16:10

ACCESSOIRES

- 1 shutter DMX Wahlberg avec boîtier de commande ou DMX
- 1 convertisseur HDMI – SDI Kramer FC 113
- 1 pack extenseur DGKat CAT6 -HDMI 4K Kramer PT-571 & PT-572+
- 1 touret SDI 3G 50m
- 1 touret Cat6 50m

EQUIPEMENT PLATEAU

LE PLATEAU

- Sol en béton recouvert d'un tapis de danse noir de 13m de large sur 10 m de profondeur (perçage impossible)

LA DRAPERIE

- 10 Pendrillons 2,60m x 6,35m
- 08 Pendrillons 1,30m x 6,35m
- 1 toile PVC cyclorama rétro blanc 12m X 6,20m
- 3 Frises 0,80m x 14m
- 2 Frises 1,10m x 14m
- 1 Frises 1,20m x 14m
- 2 Frises 1,50m x 14m
- 1 Frise 1,80m x 14m

LA MACHINERIE SCENIQUE

La salle de spectacle est équipée de 3 Truss (Gril) indépendants suspendus par des palans électriques recouvrant l'intégralité de l'espace (salle, scène, lointain).

Truss (Gril) lointain :

Gril en poutre aluminium série 300, CMU 1500kg, 50kg/ml. Le Truss est équipé de porteuses aluminium de diamètre 50mm, espacées de 40 cm environ, avec une CMU de 10kg/ml.

Truss (Gril) plateau :

Truss en poutres aluminium GUILLET série GAT 500, CMU 2200kg, 30kg/ml., équipé de porteuses aluminium, espacées de 40 cm environ, avec une CMU de 8 kg/ml et d'extensions en allemande à cour et jardin pour la draperie.

- Patience à main de 13,5m entre P0 et P1 (non déplaçable)
- Patience à main de 13,5m sur P24 (non déplaçable)

Truss (Gril) salle :

Truss en poutres aluminium GUILLET série GAT 500, CMU 2400Kg, 30kg/ml équipé de porteuses aluminium, espacées de 40 cm environ, avec une CMU de 8kg/ml.

Attention, les porteuses en alu des Truss sont plus hautes de 10 cm par rapport à la membrure (lisse) basse de la poutre GAT 500 en position V.

LE MATERIEL

- Plancher de danse Harlequin Liberty HD de 55mm d'épaisseur (140m²)
- Une machine à brouillard LOOK UNIQUE 2.1
- Un ventilateur diamètre 60cm 3 vitesses
- 1 boule à facette 50 cm et son moteur contrôlable en DMX.
- 4 systèmes d'accroche coulissant collier sur élingue 6mm réglable de 0 à 2,8m (CMU 270kg)
- Colliers acier ortho 90° et pivotants 360°
- 4 Kits pour équipe à main manœuvrables 3 fils.
- Tubes alu de 5m, 4m, 2m, 1,5m, 1m, 0,8, 0,5m.
- 18 tubes alu noir de 3m
- 6 tubes alu de 3m

EQUIPEMENT COSTUMES

LOCAL HABILLEUSE

- 1 lave-linge
- 1 sèche-linge
- 1 centrale à vapeur
- 1 steamer vertical
- 1 table à repasser
- 1 machine à coudre
- 1 lavabo
- 4 Portants à costumes
- Matériel pour entretien costumes

LA SECURITE

CLASSEMENT DES DECORS, MATERIEL, INSTALLATIONS

Le théâtre de Châtillon est un ERP de type L, N, Y de 3ème catégorie ce qui oblige à installer exclusivement des décors classés M1 ou M0 (B-S3-d1 et inférieur) et à respecter toutes réglementations en vigueur dans les ERP (CF. : Règlement du 25 Juin 1980).

Les procès-verbaux, les certificats de conformité, les rapports d'organismes de contrôle, etc. (en cours de validité) devront être tenus à la disposition du régisseur général.

Tous éléments suspendus, mobiles ou démontables au-dessus des personnes doivent :

- Être suspendus par deux systèmes distincts et de conception différente (Art L57§4)
- Être fixés de manière à ne jamais constituer un risque (Art L57§4).

Les éléments de sécurité tels les blocs lumineux de secours (BAES), extincteurs, RIA doivent rester opérationnels dans la salle et sur scène.

Les issues de secours sur scène et en salle doivent rester dégagées.

ECLAIRAGE DE SECURITE

La législation impose un éclairage permanent de sécurité en salle, il n'y a donc pas de vrai « noir » dans la salle de spectacle. Les enjeux de sécurité des personnes étant prioritaires aux enjeux artistiques, il est formellement interdit de diminuer partiellement ou complètement la luminosité des différents organes de sécurité.

Dans le cas contraire, l'exploitant s'expose à la fermeture de son établissement. Aux pertes d'exploitation s'ajoutent des sanctions pénales. Aucune dérogation ni même transfert de responsabilité ne seront applicables.

*Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public
Livre II : Dispositions applicables aux établissements des quatre premières catégories
Titre premier : Dispositions générales – Chapitre VIII : Éclairage – Section III – EC7 à EC15.*

PUISSANCE SONORE

Application du décret sur le bruit n° 2017-1244 du 7 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés dans ce lieu.

Le niveau équivalent sur 10 min de 105 dB(A), ne doivent pas être dépassé au point le plus défavorable.

UTILISATION DE FLAMMES

Conformément à l'article L55* l'utilisation de feu sous quelque forme que ce soit, à l'exception de bougie (maximum 50), nécessite un examen par la commission départementale de sécurité, pour cela, nous faire parvenir un dossier (descriptif fiches produits, mesures compensatoires ...), au plus tard deux mois avant la représentation.

*Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public
Livre premier : Dispositions applicables à tous les établissements recevant du public
Titre deux : Dispositions particulières
Chapitre 1^{er} : Établissements du Type L - Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles, ou à usages multiples
Arrêté du 5 février 2007 - Sous-chapitre IV - Mesures applicables aux espaces scéniques

EPI

Le personnel technique participant au déchargement/chargement, montage, démontage, devra être équipé d'équipements de protection individuelle adéquates suivant la situation (chaussures de sécurité, gants, casques, harnais, conformes aux normes CE).

MANŒUVRES TECHNIQUES

La manœuvre des Truss (Gril) et de la tribune ne peuvent être effectuées que par le personnel technique habilité du théâtre.

Il est formellement interdit d'appuyer ou charger les Truss (Gril) avec du personnel présent sur ou dessous.

SUR LE PLATEAU hors autorisations spéciales en exploitation



HORAIRES DE TRAVAIL

Les horaires de travail du TAC sont les suivantes :

09h00 - 13h00 : Service du matin

13h00 - 14h00 : Pause (inter-service Son)

14h00 - 18h00 : Service de l'après-midi

18h00 - 19h00 : Pause (inter-service Son)

19h00 - 22h00 : Service du soir

ou

(14h00 – 21h00 : Service continu)

Une pause de 10 minutes sera observée toutes les deux heures.

Conformément au code du travail et des directives européennes et CCNEAC, l'amplitude de présence journalière des salariés et intermittents est limitée à 13h, (pauses comprises), 6 jours consécutifs et 48h par semaine.

Prévenir impérativement en cas de modifications souhaitées afin de trouver éventuellement un accord.

DECHARGEMENT – PLAN DE PREVENTION

Les questions ci-dessous liées au déchargement des camions sont à remplir et à nous retourner impérativement.

Merci pour votre compréhension.

Nombre et type de camion avec leurs capacités (remorque articulé supérieur à 70m3 impossible) :

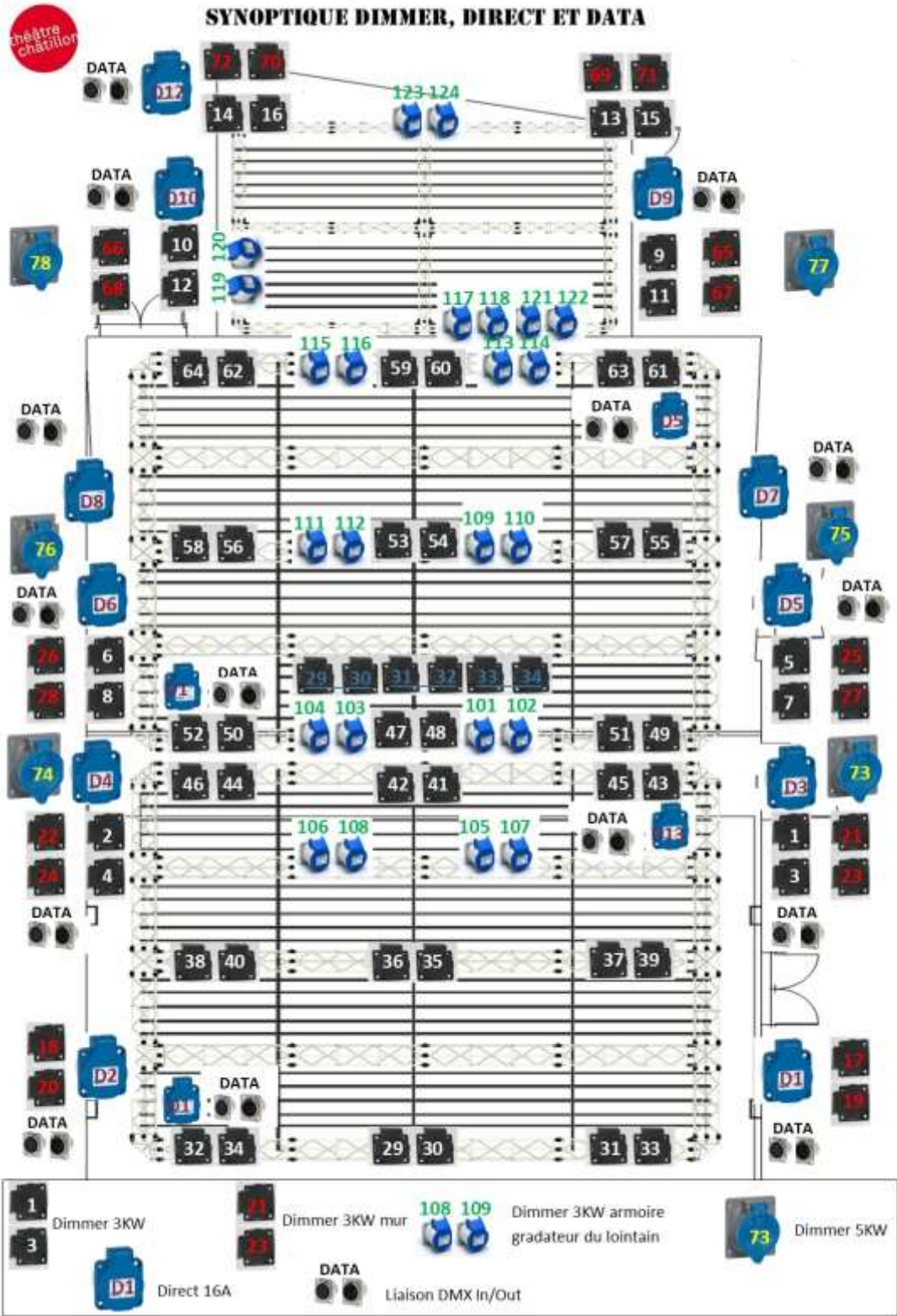
Nombre de caisses ou éléments de décors délicats à décharger dû à leur poids ou leurs tailles et moyen de manutention adapté (hayon, rampe ...) :

Indiquer les opérations à risques particulier sur les montages/réglages/mise du décor et les EPI adaptés (autre que gants, chaussures de sécurité, harnais, masques, casques ...) :

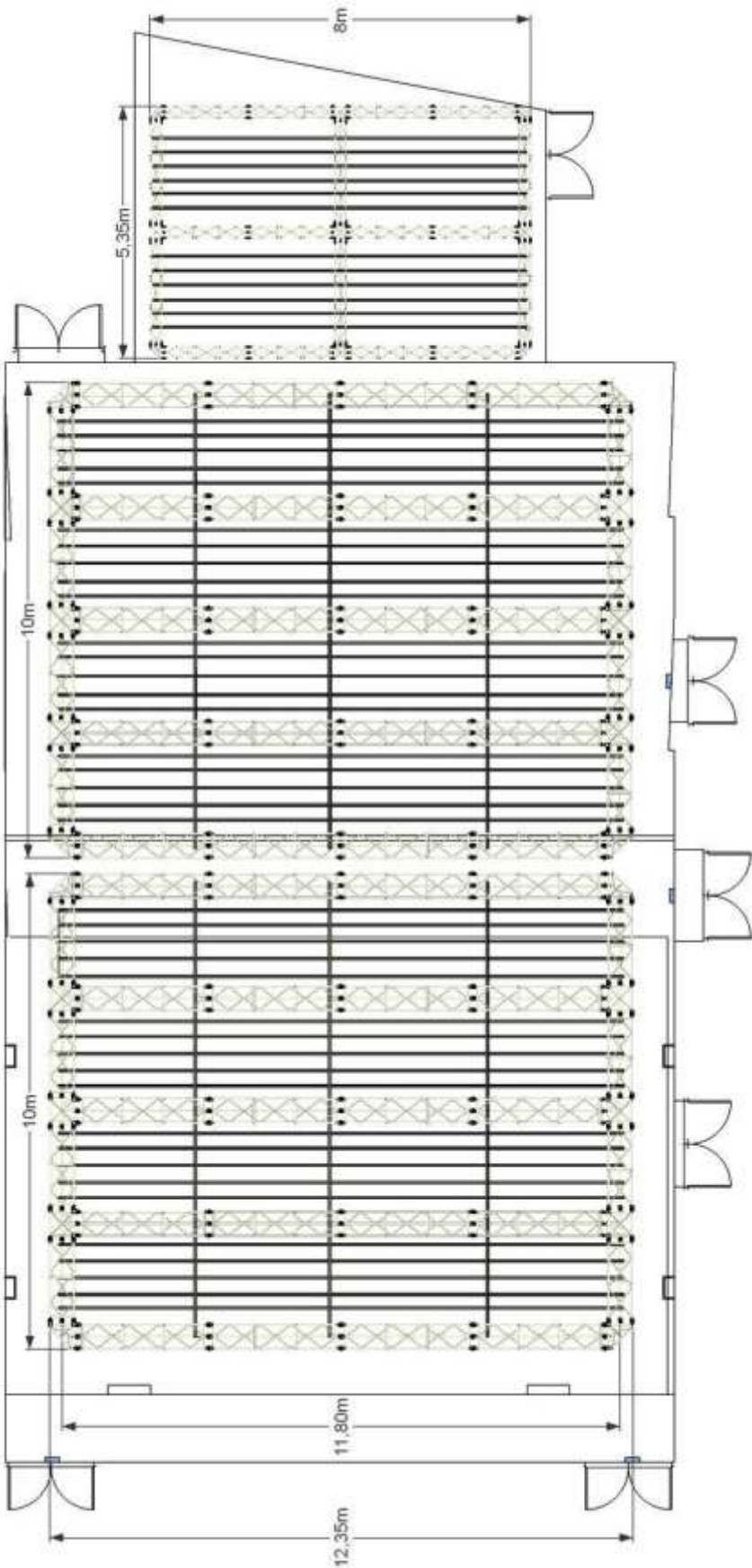
Indiquer toute utilisation de flamme, cigarette ou produit inflammable en associant des mesures compensatoires (matériel, personnel) :

Observations :

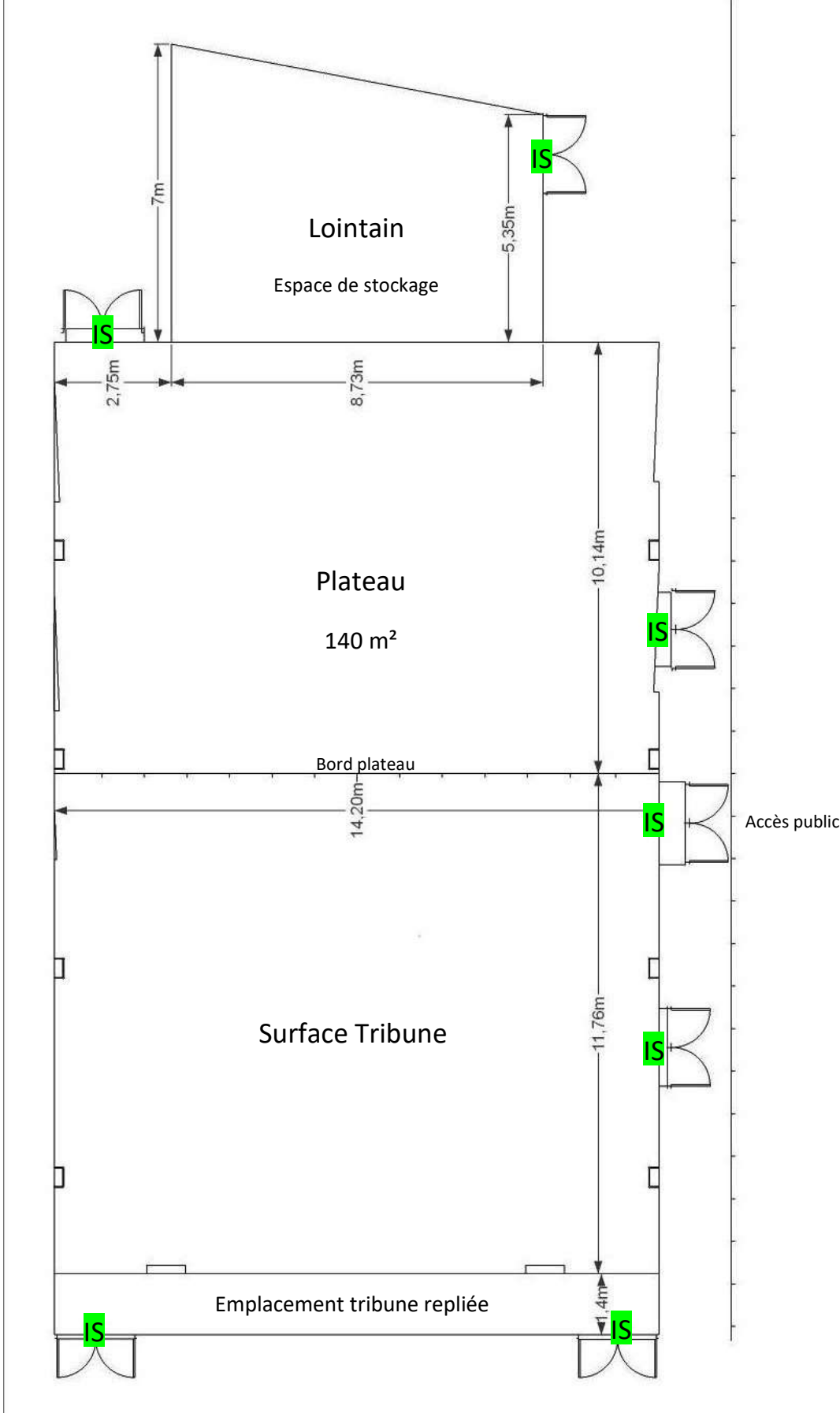
CIRCUITERIE



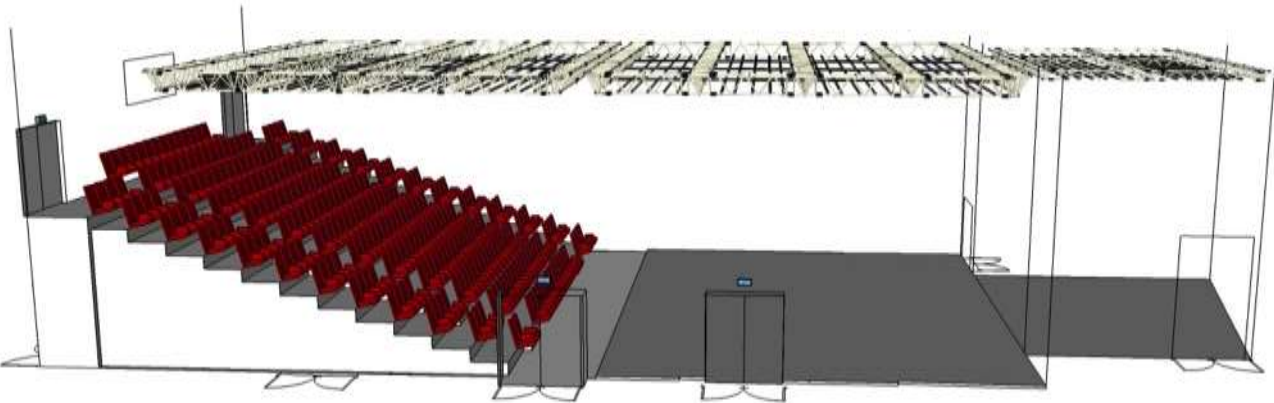
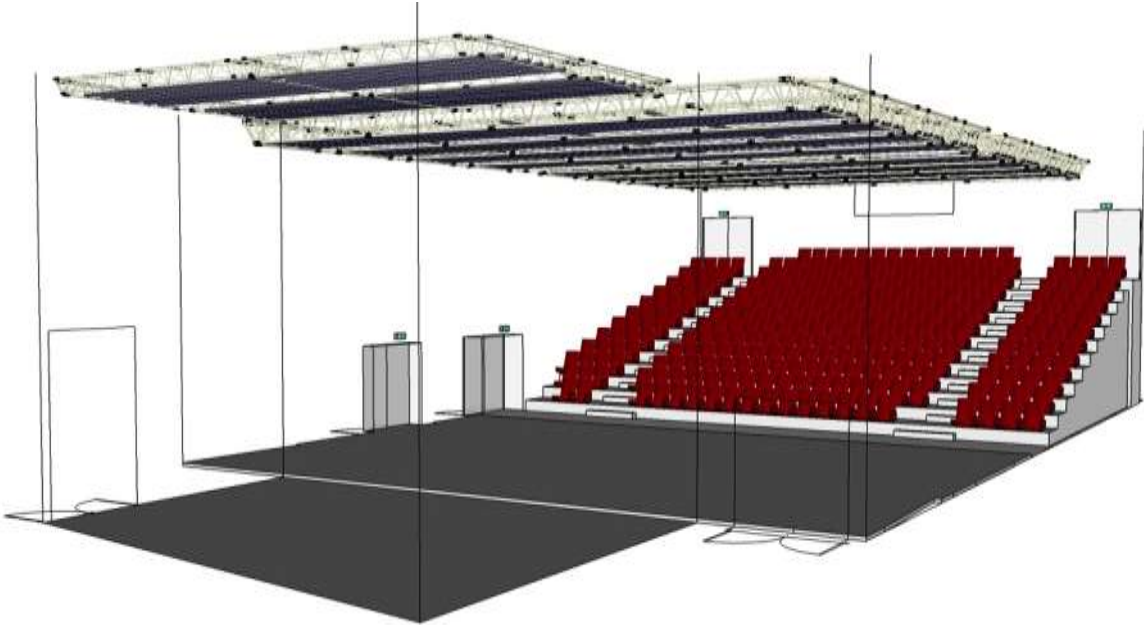
PLAN DES TRUSS



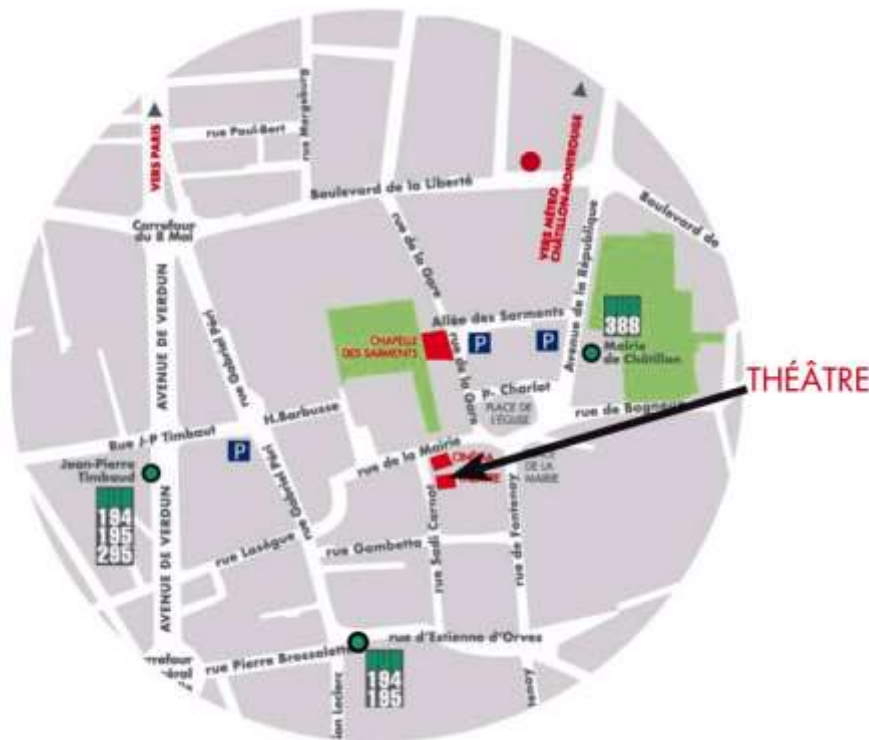
PLAN DE LA SALLE



PROJECTION 3D (JAUGE 273)



L'ACCES AU THEÂTRE



Itinéraires :

en métro :
ligne 13 terminus Châtillon-Montrouge (prendre la sortie Montrouge) + navette gratuite à 20h (arrêt de bus 194)

en bus :
du métro, ligne 388 arrêt Mairie de Châtillon ou lignes 194/195/295 arrêt Jean-Pierre Timbaud ou 194/195 arrêt D'Estiennes d'Orves/Division Leclerc

en voiture :
périphérique, sortie Porte de Châtillon. Prendre la direction Versailles. A Châtillon, prendre la direction centre-ville, puis Mairie. Dans la rue de la Mairie, prendre à gauche la rue Sadi Carnot


DÉCHARGEMENT / CHARGEMENT

La rue Sadi-Carnot étant à sens unique, nous mettons en place une déviation de la circulation pendant les temps de déchargement et de chargement.

L'accès est limité aux poids lourds de 50m³ (19t) maximum avec autorisation préalable. Le stationnement des poids lourds n'est pas autorisé sur la ville et devra être soumis à l'approbation du service municipal concerné.

Une rampe d'accès PMR permet un déchargement plus aisé (lg :1,30m environ), cependant attention aux dimensions de l'encadrement de l'accès, limité à 1,80m de large sur 2,10m de haut.

STATIONNEMENT

 le théâtre ne dispose pas d'autorisation de stationnement, la rue Sadi-Carnot est en zone payante.

Un emplacement livraison est situé devant le théâtre. S'il est disponible, nous réservons cet emplacement pour le véhicule utilitaire de la compagnie (20m³ max).